

Revêtement acryl-siloxane compact



Pour l'extérieur



En seau



Spatule en plastique



Spatule métallique

Composition

RX 561 est un revêtement de finition en pâte à base de copolymères acryliques et de polysiloxanes spéciaux en émulsion aqueuse, d'agréats sélectionnés, de dioxyde de titane, de microfibres et d'adjuvants spécifiques qui en améliorent la maniabilité et l'adhérence. Le produit est protégé contre le développement d'une vaste gamme d'espèces d'algues et de moisissures.

Conditionnement

- Seaux d'env. 25 kg. Seaux de 3 kg disponibles dans les granulométries 0,6 mm (bases pastel et neutre), 1,0 mm (bases pastel et neutre) et 1,5 mm (bases pastel et neutre).
- Teintes réalisables avec le Système Tintométrique ColorLife

Domaine d'utilisation

RX 561 est utilisé à l'extérieur comme revêtement pour la décoration et protection des façades et; grâce à la nature des matières premières utilisées dans la formulation, il confère aux surfaces un aspect rustique. RX 561 s'utilise sur les enduits de fond à base de chaux-ciment (Corps d'enduit sur maçonnerie conforme au NF DTU 26.1), bétons correctement préparés (Bétons banchés et ragrés conformes au NF D.T.U. 23.1), sur lissages armés avec treillis d'armature en fibre de verre résistant aux alcalis et sur le système pour l'isolation thermique par l'extérieur FASSATHERM.

Préparation du support

Les supports doivent être conformes aux DTU les concernant et notamment au DTU n° 59.1.

Les supports doivent être dépoussiérés et exempts de saleté. Éliminer préalablement toutes traces d'huile, de graisse, de cire, etc. Dans le cas où les surfaces à décorer présentent un état de détérioration dû à la présence de taches et salissures tenaces de diverses natures, il est recommandé de les traiter avec la solution détergente pour le nettoyage des surfaces murales ACTIVE ONE avant de procéder au cycle de décoration. En fonction de l'état de dégradation, il sera possible de répéter plusieurs fois le traitement détergent en y ajoutant une action mécanique de brossage.

Système d'isolation thermique par l'extérieur

Après durcissement complet de la couche de lissage armé, appliquer sur le support sec et propre le primaire d'accrochage pigmenté universel FX 526. Pour l'application suivante du revêtement RX 561, attendre au moins 16 à 24 heures à compter de l'application du primaire de préparation.

Enduit à base de chaux-ciment et lissages armés

Après durcissement complet des mortiers d'enduit, appliquer sur le support sec et propre le primaire d'accrochage pigmenté universel FX 526. Si les enduits présentent un léger farinage de surface, il est conseillé d'appliquer le primaire d'accrochage FA 249 moyennement dilué avec de l'eau selon un rapport de 1 : 6 avant d'appliquer le primaire pigmenté FX 526.

Mise en œuvre

Conditions d'application conformément au DTU n° 59.1.

Étaler le revêtement avec une spatule métallique en veillant à distribuer une couche uniforme de produit sur la surface. La finition du revêtement se réalise avec une spatule en plastique, en effectuant des mouvements circulaires. Le revêtement avec granulométrie 0,6 mm prévoit l'application de 2 couches de matériau. L'application de la deuxième couche devra être effectuée après séchage complet de la première. Pour cette granulométrie, il est conseillé d'utiliser une spatule métallique tant pour l'application du matériau que pour l'exécution de la finition finale.

Recommandations

- Produit conseillé à un utilisateur expert.
- Toujours consulter la fiche de sécurité avant l'utilisation.
- Porter des gants et vêtements de protection. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau et au savon.
- Utiliser de l'eau pour le nettoyage des outils.
- Les eaux utilisées pour le lavage des ustensiles ainsi que les éventuels résidus de produit ne doivent pas être rejetés dans l'environnement ou dans les égouts domestiques. La mise au rebut du récipient/produit/eau de lavage doit être effectuée conformément à la réglementation nationale.
- Livrer tout le produit nécessaire à l'exécution du chantier.
- Ne pas appliquer par températures inférieures à +5 °C ou supérieures à +30 °C ou par humidité relative supérieure à 75 %.
- Ne pas appliquer sur des surfaces directement exposées au soleil ou par grand vent.
- Appliquer uniquement sur des enduits bien stables et secs, et jamais sur des supports alcalins pouvant compromettre le séchage, la résistance au gel et à la pluie ou le développement de la couleur du produit.
- Ne pas appliquer sur des murs humides ou pendant les périodes les plus froides, car cela occasionnerait un risque de décollements ou de gonflements dus à l'accumulation d'eau derrière le revêtement.
- Ne pas appliquer sur la même façade à des moments différents.
- Ne pas appliquer en présence d'humidité capillaire.
- Le produit sèche physiquement par élimination de l'eau. Des conditions météorologiques défavorables peuvent retarder le séchage complet, avec la formation éventuelle de traces brillantes, de délavages, de taches, d'altérations de la couleur, etc.
- Les façades extérieures traitées avec RX 561 doivent être protégées, pendant la mise en œuvre et les jours suivants de séchage, de la pluie, de toutes précipitations et de toute humidité relative atmosphérique élevée, brouillard, pendant au moins 48 à 72 heures.
- Les agents atmosphériques, en particulier l'intensité de l'exposition aux rayons ultraviolets et à l'humidité, peuvent modifier avec le temps la couche superficielle du revêtement, en provoquant ainsi des variations chromatiques plus ou moins évidentes en fonction de la teinte appliquée.
- Ce produit ne convient pas à la protection de surfaces extérieures horizontales ou inclinées, où une stagnation d'eau peut se former.
- Les teintes signalées par le symbole * du nuancier contiennent un colorant organique: ce sont donc des teintes potentiellement dégradables, car sensibles à la lumière solaire et à l'alcalinité du support.
- Toutes les nuances contenant la pâte colorante rouge organique RB sont exclues de certification BBA.
- La grande variété d'espèces de moisissures et de conditions climatiques, ne permettent pas de garantir la non-prolifération dans le temps de micro-organismes végétaux particuliers.
- L'éventuelle présence de grains superficiels de couleur plus foncée ne doit pas être considérée comme un défaut, mais est due à la variabilité naturelle des sables granuleux d'origine minérale et naturelle utilisés dans RX 561.
- La granulométrie 0,6 mm garantit un résultat régulier que sur de petites surfaces (env. 10 m²). Sur système d'isolation thermique par l'extérieur, cette granulométrie ne peut être appliquée que comme couche décorative optionnelle sur le revêtement de finition avec une granulométrie de 1 mm.
- Note supplémentaire concernant le produit conditionné dans un emballage en plastique recyclé, facilement identifiable par sa couleur grise. La variabilité des matières premières constituant ce type d'emballage peut rendre inconstante la résistance mécanique de l'emballage, ainsi que la couleur. Par conséquent, porter une attention maximale au transport et à la manutention du produit, qui doit être stocké à l'abri du gel et de la lumière directe du soleil, à des températures comprises entre 5 °C et 35 °C.
- Les images et les représentations graphiques sont purement indicatives. Les caractéristiques et les qualités du produit indiquées dans la fiche technique restent inchangées, quel que soit l'aspect extérieur du conteneur.
- Les indications fournies dans cette fiche technique se basent sur l'état actuel de nos connaissances et expériences techniques et pratiques. Les données techniques se réfèrent aux caractéristiques moyennes du produit de base et sont déterminées dans des conditions contrôlées de laboratoire. En raison de la variabilité des matières premières naturelles disponibles sur le marché, ainsi que de la peinture du produit, de légères différences sont possibles par rapport aux valeurs indiquées, à la couleur et aux effets esthétiques obtenus. Il est donc nécessaire que l'acheteur/utilisateur vérifie personnellement, et avant la mise en œuvre, la conformité du produit à l'usage prévu, notamment lorsque différents lots d'un même matériel sont utilisés pour finir le même ouvrage/chantier (ce qui est fortement déconseillé, voir point 6 des présentes recommandations).
- Les supports, travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux Normes / DTU en vigueur.

RX 561 doit être utilisé tel quel sans ajout d'autre produits, à l'exception de la petite quantité d'eau (jusqu'à 2 % en poids) lorsque le produit a subi un stockage prolongé.

Une dilution excessive a pour effet de réduire la maniabilité et les caractéristiques du produit.

Conservation

Craint le gel. Conserver par températures supérieures à +5 °C et inférieures à +35 °C. Si le produit est stocké dans son emballage d'origine intact, dans un lieu frais et sec, à l'abri des sources de chaleur et des rayons solaires directs, il peut être conservé pendant 12 mois à compter de la date de fabrication indiquée sur l'étiquette. Une fois le produit périmé, il doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Qualité

RX 561 est soumis à un contrôle minutieux et constant dans nos laboratoires. Les matières premières utilisées sont rigoureusement sélectionnées et contrôlées.

Données techniques

Masse volumique	1,80 ± 0,10 kg/l
Dilution	Prêt à l'emploi
Classification AFNOR NF T 36-005	Famille 2 - Classe 2b
Classification NF T 34-722	D3
Classification NF EN 1062-1	E5V2W3A0
Classification EN 15824	
Perméabilité à la vapeur d'eau (EN ISO 7783)	Classe V2, moyen (0,14 m ≤ Sd < 1,4 m)
Absorption d'eau liquide (EN 1062-3)	Classe W3, basse (W ≤ 0,1 kg/m ² ·h ^{1/2})
Adhérence (EN 1542)	≥ 0,3 MPa
Conductivité thermique (EN 1745)	λ = 0,74 W/m·K (valeur tabulée)
Réaction au feu (EN 13501-1)	A2-s1,d0
Autres caractéristiques	
Granulométrie	0,6 - 1 - 1,5 - 2 - 3 mm
L'Agrément Technique Européen ETA est disponible pour l'utilisation du produit dans des systèmes d'isolation thermique par l'extérieur des bâtiments seulement pour les granulométries 1-1,5-2-3 mm	
Le Certificat BBA est disponible seulement pour les granulométries 1-1,5-2-3 mm	
Certification EPD ***	EPD-IES-0002912:004
Valeur limite UE pour le contenu en COV (Directive 2004/42/CE)	Cat. A/c, BA : COV maximum 40 g/l COV produit < 40 g/l
(***) Ce produit/service dispose d'une déclaration environnementale de produit (EPD) certifiée qui fournit des informations sur l'impact environnemental, le contenu et le recyclage, et qui a été contrôlée et vérifiée conformément aux exigences du système international EPD®. De plus amples informations sont disponibles sur www.environdec.com .	

Consommations

Granulométrie 0,6 mm	
- sur enduits fins et couches de bases du type A 50, etc.	2,5 - 2,7 kg/m ² env. (deux couches)
- sur enduits de fond talochés du type KI 7, KC 1, couches de bases du type A 96, etc.	3,0 - 3,2 kg/m ² env. (deux couches)
Granulométrie 1 mm	
- sur enduits fins et couches de bases du type A 50, etc.	2,0 - 2,3 kg/m ² env.
- sur enduits de fond talochés du type KI 7, KC 1, couches de bases du type A 96, etc.	2,0 - 2,3 kg/m ² env.
Granulométrie 1,5 mm	
- sur enduits fins et couches de bases du type A 50, etc.	2,3 - 2,5 kg/m ² env.
- sur enduits de fond talochés du type KI 7, KC 1, couches de bases du type A 96, etc.	2,4 - 2,7 kg/m ² env.
Granulométrie 2 mm	
- sur enduits fins et couches de bases du type A 50, etc.	2,6 - 2,9 kg/m ² env.
- sur enduits de fond talochés du type KI 7, KC 1, couches de bases du type A 96, etc.	2,7 - 3,4 kg/m ² env.
Granulométrie 3 mm	
- sur enduits fins et couches de bases du type A 50, etc.	4,0 - 4,2 kg/m ² env.
- sur enduits de fond talochés du type KI 7, KC 1, couches de bases du type A 96, etc.	4,2 - 4,6 kg/m ² env.
Les valeurs indiquées pour la consommation sont fournies à titre indicatif. Déterminer la consommation réelle directement in situ.	

Les données fournies correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire ; ces valeurs peuvent être sensiblement modifiées par les conditions de mise en œuvre sur le chantier. L'utilisateur doit dans tous les cas vérifier si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des règles techniques en vigueur, en assumant toutes les responsabilités découlant de son utilisation. L'entreprise Fassa se réserve le droit d'apporter des modifications techniques sans aucun préavis.

Les spécifications techniques concernant l'utilisation des produits Fassa Bortolo dans le domaine structurel ou de la lutte contre l'incendie n'ont un caractère officiel que si elles sont fournies par les services «Assistance technique» et «Recherche, Développement et Système Qualité» de Fassa Bortolo. En cas de besoin, veuillez contacter le service d'assistance technique de référence pour votre pays : (IT: area.tecnica@fassabortolo.com, ES: asistencia.tecnica@fassabortolo.com, PT: assistencia.tecnica@fassabortolo.com, FR: bureau.technique@fassabortolo.fr, UK: technical.assistance@fassabortolo.com).

Il convient de rappeler que pour les produits susmentionnés, une évaluation par le professionnel en charge est nécessaire, conformément à la réglementation en vigueur.